

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 6 (1904)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: Procédés peu pédagogiques.
Autor: L., C. A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de leurs appareils, ont rivalisé de zèle pour les perfectionner. Ainsi M. Charpentier, ingénieur à Belfort, vient de construire une règle d'un nouveau modèle¹ et qu'il convient de signaler.

Cette nouvelle règle est circulaire, ce qui est presque une innovation, — je dis « presque », parce que certains constructeurs, et M. Charpentier lui-même, avaient déjà depuis longtemps fabriqué des règles circulaires. Mais il vient de les perfectionner considérablement. Ses nouvelles règles sont de petits bijoux, de la grandeur d'une grosse montre ; elles sont recouvertes d'un verre-porte index, qui les préserve des souillures ; elles tiennent dans la poche de gilet. Il va sans dire que cette nouvelle règle est en métal, que la division est très soignée et qu'elle n'est pas susceptible de varier comme dans les règles en bois. Les mouvements sont faciles, très doux et se font sans à coups ; enfin n'oublions pas que dans une règle circulaire, une seule division de 1 à 10 suffit, tandis qu'il en faut *deux* dans les règles droites, en sorte qu'à précision égale, une règle droite est non pas π fois mais 2π fois plus grande (linéairement) qu'une règle circulaire.

H. LAURENT (Paris).

Procédés peu pédagogiques.

Un correspondant particulier me signale les deux faits suivants qui viennent de se produire dans un des lycées de France (classe de septième).

1^o On propose aux élèves un problème consistant à déterminer combien un dortoir de dimensions données peut contenir d'élèves, d'après le cube d'air nécessaire à chacun. En faisant le calcul, on trouve 33. — *Annotation du professeur*: « Inexact ; c'est 32 ; car les élèves ne peuvent rester seuls au dortoir, et il faut prélever le surveillant ».

2^o Autre problème. On donne les dimensions d'une porte qui présente en son milieu une partie vitrée en forme de losange, dont on donne aussi les dimensions. On veut peindre cette porte ; la peinture coûte par mètre carré un prix indiqué. Calculer la dépense. — Naturellement, les élèves ont défalqué la partie vitrée. — *Annotation du professeur*: « Inexact ; il n'a pas été dit que la vitre ne serait pas peinte ».

Le résultat de cet enseignement, ajoute mon correspondant, c'est que les meilleurs élèves sont désorientés et prennent les problèmes en dégoût.

Je le crois sans peine ; c'est le contraire dont il faudrait s'étonner.

C. A. L.

¹ Dès que la règle Charpentier aura été lancée dans le commerce, nous en ferons connaître les conditions de vente.